

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2101>



Elections internes 2007 pour le renouvellement du
Bureau Départemental

ECOLE EMANCIPEE : POUR UN SYNDICALISME UNITAIRE ET OFFENSIF

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Fonctionnement du SNES de Saône-et-Loire (S2) -



Publication date: jeudi 12 avril 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Laïcité : ce rappel est toujours nécessaire. La laïcité est trop peu présente dans les analyses du SNES malgré les atteintes qui se multiplient. Tout se rattache à cette philosophie, notamment la défense des Services Publics. Il faut relancer la lutte contre le dualisme scolaire : l'existence d'une école privée menace constamment l'école publique, avec notamment l'article 89 de la loi de décentralisation. La vraie défense consistera à obtenir la nationalisation laïque de l'enseignement privé (confessionnel et patronal) avec intégration des personnels dans l'enseignement public.

Démantèlement du service public d'éducation : les attaques se sont multipliées cette année encore. Les ZEP, aux moyens bien insuffisants pourtant, sont supprimées au « profit » de quelques établissements « ambition-réussite » qui installent la déréglementation. Côté élèves l'enseignement s'affranchit du cadrage national. La seule réponse à la difficulté scolaire est l'individualisation à travers les PPRE.

Carrière : la perte de pouvoir d'achat devient dramatique au fil des années et le salaire de début de carrière approche du SMIC. L'effet pervers de la Hors classe est maintenant patent : c'est devenu une machine de guerre pour récompenser le « mérite » et punir ceux qui n'ont pas le « profil » requis. Pour répondre à cette politique salariale de division nous devons revendiquer la carrière à rythme unique, calquée sur les promotions au grand choix, la fusion des corps de certifiés et d'agrégés (et des autres corps dans un cadre fédéral) et des augmentations uniformes (non en pourcentages)

Précarité. De plus en plus de non-titulaires font les frais de la généralisation des emplois précaires. Ce sont notamment des vacataires qui assurent souvent les remplacements. Les emplois de secrétariat, surveillance, entretien sont de plus en plus confiés à des non-titulaires et dans ces secteurs la précarité devient la norme.

Pour que le Service Public continue à réduire les inégalités et la ségrégation sociale, à garantir l'universalité et l'indépendance, tous les personnels, une fois employés, doivent avoir droit à un statut. Nous devons revendiquer pour cela le réemploi et la titularisation, sans condition de concours ni de nationalité, de tous les précaires recrutés, avec formation si nécessaire.

Action : ne pas tomber dans le piège du catégoriel. Les attaques libérales ont cela de spécifique qu'elles isolent chaque secteur. Le second degré il est vrai est particulièrement touché entre mise en cause du statut des certifiés, remplacements, suppressions de postes, heures de 1ère chaire et de labo...mais les « avantages acquis » sont d'autant plus faciles à démanteler que les luttes restent cantonnées à certaines catégories. Pourtant les mesures sécuritaires imposées à l'éducation spécialisée, le projet d'EPEP (établissements publics d'enseignement primaire) dans le 1er degré ou le transfert quasiment forcé des ATOS aux régions sont tout aussi catastrophiques. D'où, au delà du nécessaire refus des mesures Robien, l'urgence d'axer les actions sur des revendications générales : contre la LOLF, pour des augmentations uniformes, pour une baisse du temps de travail généralisée.

Après plusieurs mouvements de grève, manifestations nationales et régionales, des actions dures et spectaculaires qui peuvent marquer l'opinion, le pouvoir semble marquer quelques signes d'inquiétude (même si l'on n'exclut pas les calculs électoraux). Le SNES doit encourager, soutenir et coordonner toutes les formes d'actions qui se développent depuis quelques semaines telles que les refus d'organiser les examens blancs, inciter les collègues à se réunir en AG pour organiser leurs propres actions.

CASSIER Geneviève	Lycée Hilaire-de-Chardonnet, Chalon-sur-Saône
DUBOIS Marie-Christine	Lycée Henri-Parriat, Montceau-les-Mines
MAGNIEN Jean-François	Lycée René-Cassin, Mâcon

COLIN Marie-Claude	Lycée Nicéphore-Niépce, Chalon-sur-Saône
GOLA Philippe	Collège Le Petit-Prétant, Givry
BOUDIER René	Lycée Mathias, Chalon-sur-Saône
DELABRE Bernard	TZR
COTHENET Gérard	Retraité